

Epidémie de Coronavirus : les directeurs d'école livrés à eux-mêmes

Les conséquences de l'épidémie de Coronavirus dans les écoles sont marquées par le flou des consignes délivrées aux directeurs d'école. Jour après jour, sur leur messagerie, voire sur leur téléphone, ils reçoivent des consignes parfois contradictoires, parfois non réglementaires et souvent inapplicables.

Les directeurs en première ligne

Pendant deux jours, les directeurs d'école se sont retrouvés en première ligne pour organiser l'accueil des enfants de soignants, souvent sans consignes claires de leur inspecteur de l'éducation nationale ou alors très tardives. Parfois les communes n'avaient pu organiser l'accueil de ces enfants sur le temps de midi ou après la classe, obligeant ainsi les directeurs à trouver eux-mêmes des solutions

Alors que, contrairement aux chefs d'établissements, ils ne sont pas supérieurs hiérarchiques, il leur a été demandé dans plusieurs départements d'être présents dans les écoles et de désigner eux-mêmes les adjoints qui seraient mobilisables. Et bien sûr tout cela sans aucun matériel de protection : ni masque, ni gants, ni gel hydro-alcoolique !

Le SNUDI-FO rappelle que :

- C'est aux autorités hiérarchiques (inspecteurs d'académie, IEN...) et non aux directeurs d'organiser l'accueil des enfants de soignants sur la base du volontariat
- C'est aux recteurs et IA DASEN de fournir le matériel de protection nécessaire aux enseignants volontaires (masques de protection, gants, gel hydro-alcoolique)
- Les directeurs d'école sont avant tout des enseignants, professeurs des écoles ou instituteurs, et n'ont aucune obligation de se rendre à l'école s'ils ne sont pas volontaires.
- Les directeurs d'école ne sont pas supérieurs hiérarchiques et n'ont pas à désigner les collègues volontaires pour garder les enfants de soignants

Pour le SNUDI-FO, les IA DASEN et les recteurs doivent protéger les personnels volontaires

Aujourd'hui, mardi 17 mars, nombre de directeurs se sont retrouvés seuls dans leur école, sans aucun matériel de protection, avec des enfants de soignants, les mairies ayant en effet demandé à leur personnel municipal de rester chez eux suite aux interventions du Président de la République et du 1^{er} ministre.

Pour le SNUDI-FO, les IA DASEN et les recteurs doivent protéger les personnels en fournissant le matériel de protection nécessaire aux enseignants volontaires pour assurer l'accueil des enfants de soignants : masques de protection, gants, gel hydro-alcoolique...

Avec la FNEC-FP FO, le SNUDI-FO affirme : « *Le gouvernement ne doit pas tirer profit de cette situation pour instaurer un droit à géométrie variable, et ainsi mettre en danger la santé et la sécurité des personnels. (...) Les personnels n'oublient pas que c'est à l'occasion d'un conseil des ministres destiné à faire face à la maladie que le Premier ministre a dégainé l'arme du 49.3 pour imposer, «au nom de la démocratie», une réforme des retraites rejetée par l'immense majorité. Le président Macron le sait : c'est pour cela qu'il a annoncé la suspension des réformes, à commencer par la réforme des retraites. Mais la suspension n'est pas le retrait. Pour FO, le retrait de la réforme des retraites reste plus que jamais à l'ordre du jour.*

Montreuil, le 17 mars 2020